

29 avr 2010 -16:01

Appartient à Conseil des ministres du 29 avril 2010

Budget

Directives pour la préfiguration du budget 2011

Directives pour la préfiguration du budget 2011

Sur proposition de MM. Guy Vanhengel, ministre du Budget, et Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat au Budget, le Conseil des ministres a établi les directives pour la préfiguration du budget 2011.

Les règles du nouveau système budgétaire s'appliquent à tous les services publics fédéraux et départements. Les services de l'Etat à gestion séparée, les organismes d'intérêt public et les entreprises d'Etat restent soumis aux lois coordonnées sur la comptabilité de l'Etat ou à la loi du 16 mars 1954 relative au contrôle de certains organismes d'intérêt public.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat
à l'Environnement, à l'Energie et à la Mobilité, et secrétaire
d'Etat aux Réformes institutionnelles
Rue de la Loi 51
1040 Bruxelles
Belgique
+32 2 790 57 11
<http://www.melchiorwathelet.be>